

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **17 septembre 2013**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée
Siège No 2 Vacant
Siège No 3 Karine Fleury
Siège No 5 Alain-Serge Vigeant

Tous les membres du conseil ont reçu l'ordre du jour de ladite séance extraordinaire.

Le conseiller François Vallières est absent.
Le conseiller Alain Bahl est absent.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2013-09-250

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire du 17 septembre 2013

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Présentation et adoption du rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2012
- 4 Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
- 5 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2013-09-251

3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2012

ATTENDU QUE le cabinet Samson Bélair/Deloitte et Touche s.e.n.c.r.l. a effectué l'audit du rapport financier pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2012;

ATTENDU la présentation du rapport financier pour l'année 2012 par Madame Lyne Boisvert du cabinet Samson Bélair/Deloitte et Touche s.e.n.c.r.l.;

ATTENDU QUE les états financiers sont déposés au présent conseil, chaque membre du conseil en ayant reçu copie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'adopter les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 préparés par le cabinet Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2013-09-252

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant de lever la séance à **20 heures 38 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 1er octobre 2013.